

A.8.3.2 : Dans la discipline du tir en salle, il y aura des distinctions FITA TARGET. Ces épinglettes seront sur un arrière fond rond en couleur pour les scores indiqués ci-dessous et pour les épreuves suivantes :

- Epreuve FITA en salle à 25m (60 flèches)
- Epreuve FITA en salle à 18m (60 flèches)

Tableau relatif au tir en salle

FITA TARGET - ARC RECURVE ET COMPOUND						
Cible	Sur Blanc	Sur Noir	Sur Bleu	Sur Rouge	Sur Or	Sur Pourpre
25m	500	525	550	575	585	595
18m	500	525	550	575	585	595

A.8.4 LES COMPETITIONS POUR L'OBTENTION D'UNE DISTINCTION FITA

A.8.4.1 : On peut gagner une FITA STAR dans une simple épreuve FITA, dans chaque épreuve d'une double épreuve FITA, lors de l'épreuve de qualification de l'épreuve olympique ou lorsque ces épreuves sont organisées en conformité avec les règles de la FITA.

A.8.4.2 : On peut gagner une épinglette "flèche" dans l'épreuve FITA "arc standard". On peut aussi l'obtenir en tirant les distances de 50 et 30m lors d'une épreuve FITA complète.

A.8.4.3 : La distinction FITA TARGET peut être gagnée pour les scores indiqués dans l'article A.8.3.2, pour une des épreuves mentionnées dans cet article.

A.8.3.4 : Les distinctions définies dans l'article A.8.3. peuvent être gagnées lors de tournois organisés par des Associations Membres et pour lesquels elles ont payé des cotisations établies par le Conseil de la FITA et dont le montant maximum est fixé par le Congrès de la FITA.

A.9 LES CONTROLES DE DOPAGE HORS COMPETITION

A.9.1 : Des contrôles de dopage, hors compétition, sont réalisés sans préavis durant la période d'entraînement de l'athlète.

A.9.2 : Des contrôles de dopage hors compétition peuvent être demandés par le Comité Médical de la FITA pour les concurrents d'une Association Membre quelconque de la FITA.

A.9.3 : Les contrôles de dopage hors compétition sont organisés et conduits conformément aux dispositions énoncées dans le code antidopage du mouvement olympique.

A.9.4 : Les contrôles de dopage hors compétition ne porteront que sur la présence ou non de stéroïdes anabolisants, d'hormones peptides en relation avec des agents composés et masquants, tels que la probénécide et les diurétiques.

A.9.5 : Le refus de se soumettre à un contrôle de dopage autorisé hors compétition donne lieu aux mêmes conséquences disciplinaires qu'un résultat positif à l'analyse des stéroïdes anabolisants.

A.10 LES COMPETITEURS HANDICAPES

Voir Chapitre I - Les Règlements Généraux - Chapitre C.2.



B. REGLEMENT INTERNATIONAL

B.1 L'AMENAGEMENT DES TERRAINS

B.1.1 : Le terrain doit être mis à l'équerre et chaque distance mesurée avec précision à partir d'un point partant de la verticale du jaune de chaque cible jusqu'à la ligne de tir. La tolérance d'erreur à 25m et à 18m est de + ou - 10cm.

B.1.2 : Une ligne d'attente doit être tracée à au moins 3m en arrière de la ligne de tir.

B.1.3 : Les cibles peuvent être inclinées de manière à former un angle compris entre la verticale et environ 10 degrés. Toutes les cibles doivent avoir le même angle d'inclinaison. Chaque cible doit être numérotée.

B.1.4 : Lors des matchs, on utilise les blasons trispots de 40cm. Lors des phases éliminatoires et finales, les blasons seront placés par paires sur chaque butte de tir.

Les blasons trispots verticaux sont obligatoires pour les championnats du monde. L'utilisation de blasons simples ou triples, lors de toutes les autres compétitions, relève du choix de l'organisateur qui peut autoriser les compétiteurs de la même classe d'âge et division de matériel à tirer sur des blasons de type différent. La ligne formée par les centres jaunes doit toujours paraître alignée.

(Application 01/04/2004)

B.1.4.1 : Le centre du blason simple ou le centre du blason du milieu du blason vertical sera à 130cm au-dessus du sol. Quand on utilise les blasons trispots triangulaires, la hauteur s'applique aux spots du bas du blason triple. Pour les blasons placés par paires, la distance minimum entre les zones de scores des blasons sera de 10cm. Pour les blasons de 60cm, cette distance sera de 2cm entre les deux zones de scores.

B.1.4.2 : Utilisation de 4 blasons simples de 40cm ou de blasons trispots triangulaires de 40cm : la hauteur maximum des centres des blasons du haut sera de 162cm au-dessus du sol. Les centres des blasons du bas seront à au moins 100cm au-dessus du sol. En cas d'utilisation de trispots triangulaires, la hauteur maximum s'applique au centre du spot du haut du trispot et la hauteur minimum s'applique au centre des spots du bas.

La distance minimum entre les zones de scores de deux blasons placés à la même hauteur sera de 10cm. Chaque blason sera placé dans un quart de la butte de tir. Voir croquis en **annexe 3**.

B.1.4.3 : Utilisation de 4 et 3 trispots verticaux de 40cm : le centre du spot du milieu sera à 130cm au-dessus du sol.

Avec 4 trispots verticaux, il y aura un espace d'au moins 10cm entre les zones de score des deuxième et troisième colonnes et une distance minimum de 5cm entre les zones de scores des colonnes 1 et 2 et entre les colonnes 3 et 4. **La tolérance sera de + ou - 2cm.**

Avec 3 trispots verticaux de 40cm, il y aura une distance minimum de 10cm entre les zones de scores de chaque colonne. Voir croquis en **annexe 3**.

B.1.5 : Un point de la ligne de tir, faisant directement face à chaque cible, sera marqué.

Précision de la FITA : Marquage des positions de tir

Que ce soit en rythme AB/CD ou en rythme A-B-C, l'organisateur est tenu de signaler, par un marquage au sol, les positions de tir de chaque archer sur la ligne de tir.

(Conférence des Juges de Pékin, Septembre 2001)

B.1.6 : Des couloirs, dans lesquels 2 archers au maximum tirent ensemble, peuvent être tracés. Ces couloirs n'auront pas moins de 160cm de largeur, accordant ainsi au minimum 80cm par archer.

B.1.7 : Une ligne sera tracée à 3m devant la ligne de tir = ligne des 3m (voir l'article B.4.4.1).

